

## DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE N° 003-2025

---

L'an deux mille vingt-cinq, le neuf avril à 18 heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Limay, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Madame EL HAJOUI Rachida, Vice-Présidente, Monsieur NEDJAR Djamel, Président du CCAS étant empêché.

**Présents :** Madame EL HAJOUI Rachida, Madame MACKOWIAK Ghyslaine, Monsieur RUBANY Jean-Marc, Monsieur MAILLARD François, Madame LE LEPVRIER Emily, Madame DARMOCHOD Yolande, Madame LE PORT Michèle, Madame PELTIER Claudine, Madame SCHEYDER Mireille.

**Excusés :** Monsieur NEDJAR Djamel, Monsieur DADDA Mohamed, Madame GOMEZ Elisabeth, Madame DA SILVA Alisson, Monsieur JEGOU Serge, Madame SINDAYIGAYA Marguerite.

---

### **Objet : Mise à jour du tableau des effectifs – Créations et Suppressions**

Conformément à l'article L313-1 du Code Général de la Fonction Publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Les effectifs étant par nature fluctuants, car liés aux besoins des services ainsi qu'à l'évolution réglementaire des carrières des agents, il convient de mettre régulièrement à jour le tableau des effectifs afin :

- De créer et supprimer les postes correspondant aux évolutions de carrière prévues statutairement (promotion interne, avancement de grade) ;
- Prendre en compte les recrutements réalisés et de transformer les postes quand le grade de recrutement est différent du grade créé ou du grade du poste laissé vacant ;
- Actualiser les postes créés suite à un ajustement du besoin ;
- Prendre en compte les changements de statut (contractuel à stagiaire) et de quotité ;
- Prendre en compte les départs de collaborateurs non remplacés ;
- Autoriser le recrutement d'agents contractuels sur le fondement des articles L.332-14 et L.332-8 du Code Général de la Fonction Publique ;

Il convient de transformer au titre des changements de filière liés à une mobilité interne ou à reclassement pour inaptitude physique ou à l'adéquation des missions et du grade, juridiquement la transformation n'existant pas, celle-ci se traduit par une suppression et création à l'emploi,

Aussi, il convient de supprimer (1etp) sur le grade suivant :

- 1 poste d'Agent d'Accueil du CCAS et de France Services sur le grade d'Adjoint technique territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe.

Et de créer (1 etp) sur le grade suivant :

- 1 poste d'Agent d'Accueil du CCAS et de France Services sur le grade d'Adjoint Administratif territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe.

La mise en place du transport à la demande suscite la création d'un poste de chauffeur.

Aussi, il convient de créer (1etp) sur le grade suivant :

- 1 poste de chauffeur transport à la demande sur le grade d'Adjoint Technique Territorial.

## **LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Après en avoir délibéré,

### **DECIDE à 8 voix « POUR » et 1 « ABSTENTION ».**

➤ D'autoriser la modification du tableau des effectifs en tenant compte des éléments cités ci-dessus exposés.

FAIT ET DELIBERE EN SEANCE PUBLIQUE, les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents.

Le Président,  
Djamel NEDJAR.



La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Versailles ou d'un recours gracieux auprès du CCAS, étant précisé que celui-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée au Tribunal administratif dans un délai de deux mois.

Affiché le : 24/04/2025

TABLEAU DES EFFECTIFS AU 09/04/2025

FILIERE - GRADE	CATEGORIE HIERARCHIQUE	POSTES BUDGETES			POSTES POURVUS PAR DES TITULAIRES		POSTES POURVUS PAR DES CONTRACTUELS PERMANENTS		TOTAL POSTES POURVUS			POSTES VACANTS
		TEMPS COMPLET	TEMPS NON COMPLET	TOTAL POSTES BUDGETES	TEMPS COMPLET	TEMPS NON COMPLET	TEMPS COMPLET	TEMPS NON COMPLET	TEMPS COMPLET	TEMPS NON COMPLET	TOTAL POSTES POURVUS	
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE</b>												
Attaché principal Directeur de la Solidarité	A	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1
Attaché principal Directeur RA et Responsable de la politique seniors	A	1	0	1	1	0	0	0	1	0	1	0
Attaché	A	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	2	0	2	2	0	0	0	2	0	2	0
Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe)	C	1	0	1	1	0	0	0	1	0	1	0
Adjoint administratif territorial	C	3	0	3	2	0	1	0	3	0	3	0
<b>TOTAL FILIERE ADMINISTRATIVE</b>		<b>8</b>	<b>0</b>	<b>8</b>	<b>6</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>7</b>	<b>0</b>	<b>7</b>	<b>1</b>
<b>FILIERE TECHNIQUE</b>												
Adjoint technique principal de 1ère classe	C	3	0	3	3	0	0	0	3	0	3	0
Adjoint technique	C	2	0	2	0	0	0	0	0	0	0	2
Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	C	1	0,7143	1,7143	0	0,7143	0	0	0	0,7143	0,7143	1
<b>TOTAL FILIERE TECHNIQUE</b>		<b>6</b>	<b>0,7143</b>	<b>6,7143</b>	<b>3</b>	<b>0,7143</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	<b>0,7143</b>	<b>3,7143</b>	<b>3</b>
<b>FILIERE SOCIALE</b>												
Assistant socio-éducatif	A	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Assistant socio éducatif classe exeptionnelle	A	1	0	1	1	0	0	0	1	0	1	0
<b>TOTAL FILIERE SOCIALE</b>		<b>1</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>
<b>FILIERE ANIMATION</b>												
ANIMATEUR	B	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Adjoint d'animation principale 1 ème classe	C	1	0	1	1	0	0	0	1	0	1	0
Adjoint animation principal 2ème classe	C	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1
<b>TOTAL FILIERE ANIMATION</b>		<b>2</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>1</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>17</b>	<b>0,7143</b>	<b>17,7143</b>	<b>11</b>	<b>0,7143</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>12</b>	<b>0,7143</b>	<b>12,7143</b>	<b>5</b>

## Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : Délibération sur la mise à jour du tableau des effectifs

---

Date de transmission de l'acte : 14/04/2025

Date de réception de l'accusé de  
réception : 14/04/2025

---

Numéro de l'acte : DELIB003-2025 ( voir l'acte associé )

Identifiant unique de l'acte : 078-267801025-20250409-DELIB003-2025-DE

---

Date de décision : 09/04/2025

Acte transmis par : Corinne LELONG

---

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 8. Domaines de competences par themes  
8.2. Aide sociale